

Les Travaux

Projet d'Envergure

280 m2 de verrière

Durée des travaux 2008-2010

15 baies

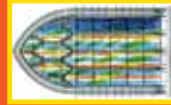
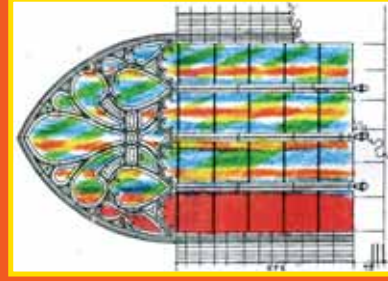
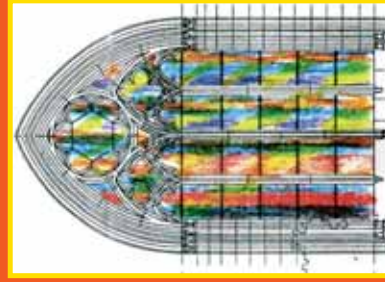
Artiste : Bernard Piffaretti

Coût global des travaux

Création et réalisation des vitraux
(artiste & maître verrier)

1 107 902,82 € Hors Taxes

dont le financement est assuré à hauteur de 75% par des subventions, de l'Etat (commande publique : ministère de la Culture et de la Communication, délégation aux Arts Plastiques), de la Région Haute Normandie, du Conseil Général de Seine Maritime et de la Fondation Gaz de France et par 5% de souscription populaire.



Baies du Choeur



Les missions prioritaires de la fondation du patrimoine

- Participer à l'identification des édifices, sites et biens patrimoniaux menacés et à la programmation de leur sauvegarde et de leur mise en valeur.
- Concrétiser les efforts des associations, des collectivités locales et de l'administration qui oeuvrent en faveur du patrimoine, en mobilisant toutes les énergies, qu'elles soient collectives ou individuelles (mécénat d'entreprise et de particulier).
- Aider à la protection et au développement de l'emploi et à la transmission du savoir faire.



Les Amis du Musée

Association harfleuraise créée en 1978, les Amis du Musée donne pour but : de participer à la sauvegarde du patrimoine de la ville - de sensibiliser les habitants au passé, présent et avenir de la cité - de concourir aux travaux de sauvetage et de recherches archéologiques - de donner son appui au musée, de contribuer à l'enrichissement de ses collections et renforcer son rôle éducatif et d'information.



Harfleur

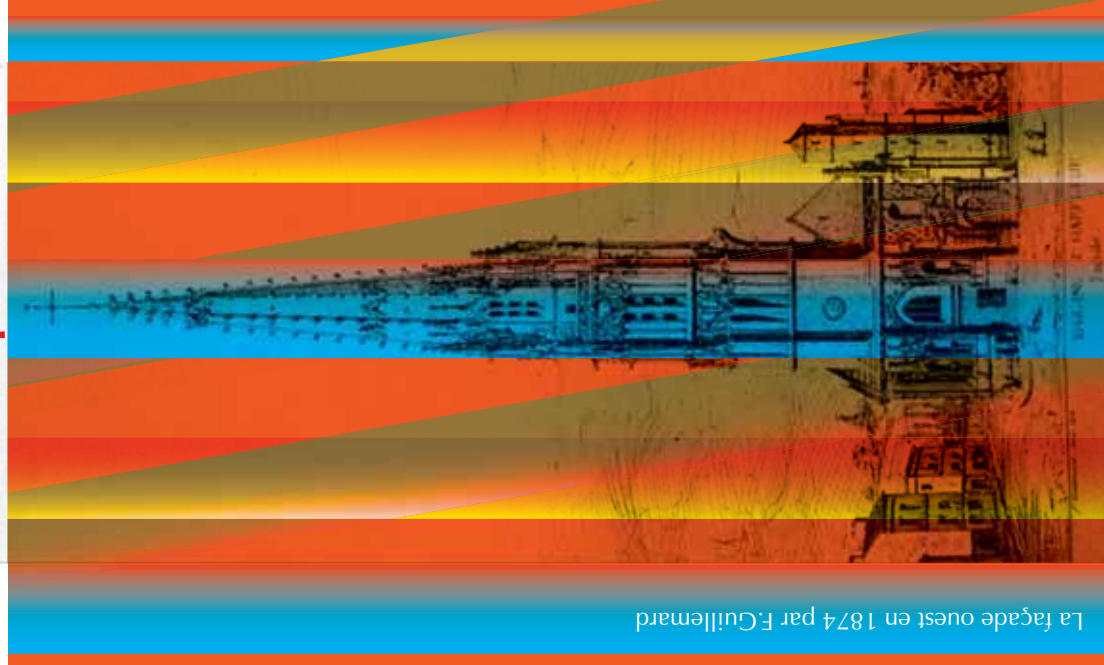
A l'embouchure de la Seine, harfleur port souverain de Normandie au Moyen-Age, « clé du Royaume » pendant la guerre de Cent Ans, s'est effacé derrière le Havre, pourtant construit pour lui servir d'avant port. Les quais de la Lezarde, aménagés en promenade, les remparts, l'Eglise « phare du pays de Caux », l'hôtel de ville : installé dans un remarquable château ordonné au milieu d'un parc, les maisons en pans de bois de la fin du Moyen-Age, dont le charmant musée du prieuré, sont autant d'atouts intégrés aux voies piétonnes.

Informations et renseignements :

Ville de Harfleur
02 35 13 30 09 - vitraux@harfleur.fr

Des vitraux pour l'église Saint Martin...
Participons.

La façade ouest en 1874 par F.Guillermard



Les Vitraux

C'est l'ambitieux projet conçu par Bernard Piffaretti, artiste peintre, avec le concours des Ateliers Duchemin, qui a été choisi. Il est conçu comme un cheminement, depuis le porche d'entrée vers le chevet, dans une organisation où les couleurs nourries de lumière rayonnent d'une intensité de plus en plus puissante. Il répond parfaitement aux attentes énoncées lors de l'élaboration du cahier des charges rédigé par le diocèse, la ville, la Conservation des Monuments Historiques et des partenaires experts en art contemporain.

«De la fusion du verre, de la couleur et de la lumière, résulte une union lumineuse parfaite. [...] Toutes les couleurs entrent en «partage» les unes avec les autres dans un renouvellement en constante mutation, faisant des vitraux de l'église Saint-Martin une oeuvre intemporelle et ouverte à tous »
Bernard Piffaretti. Octobre 2007.

L'Artiste : Bernard Piffaretti

Né à St Etienne en 1955, il commence à exposer au début des années 1980. En France, la Galerie Jean Fournier a montré son travail de 1983 à 2003.

Il est représenté actuellement par la galerie Nathalie Obadia à Paris. À l'étranger son travail est représenté par la galerie Heim and Read à New York, la galerie Beaumont Public au Luxembourg et la galerie Nicolas Krupp qui lui consacrera une exposition en juillet 2008. Cette année aussi le Musée Matisse au Cateau Cambresis et le Musée de St Etienne exposeront son travail.



Courtesy Galerie Nathalie Obadia.
ADACP.

L'Eglise St Martin

L'église date du XV^{ème} siècle. Après la guerre de Cent Ans, le roi Charles VII fait terminer le clocher, ordone la construction de deux portails à l'ouest et au nord, et entame l'édification d'un chœur et de chapelles. Au XVII^{ème} siècle, Louis XIII, fait recouvrir le portail du moyen âge par un décor néoclassique et remplacer les berceaux de bois par des voûtes de pierre. En 1806, la nef est abattue faute d'entretien, mais l'église considérée comme «le phare du Pays de Caux», est classée monument historique en 1840. Depuis 1999, la rénovation du portail Louis XIII par l'architecte en chef Dominique Moufle, la mise en lumière des façades, à partir de 2007, confèrent à l'édifice une nouvelle jeunesse.



Information / Souscription :

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenu.

Conformément à la loi d'informatique et libertés n°78 - 17 du 6 Janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

Bon de souscription à découper :

Oui, je fais un don pour participer à la réalisation des vitraux de l'église St Martin (chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – vitraux Harfleur »).

Mon don est de

€ et je bénéficie d'une économie d'impôt (détails : rubrique informations)

Nom

ou Société

Adresse

Code Postal

Commune

Je n'accepte que mon nom / ma raison sociale, figure sur la liste des donateurs.

Signature

Coupon-réponse à renvoyer à :

Les Amis du Musée - Salle de la Tour Perdue

21, place d'Armes - 76700 Harfleur

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet sur le territoire de la commune au cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune, pour le cas où le projet n'aboutirait pas.